

Informations de base	
2020/2909(DEA) DEA - Procédure d'acte délégué Prévention de l'utilisation du système financier aux fins du blanchiment de capitaux ou du financement du terrorisme: la suppression de la Mongolie du tableau figurant au point I de l'annexe Complétant 2013/0025(COD) Subject 7.30.20 Lutte contre le terrorisme 7.30.30.08 Evasion et blanchiment des capitaux Zone géographique Mongolie	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission conjointe à fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	ECON Affaires économiques et monétaires		
	LIBE Libertés civiles, justice et affaires intérieures		

Evénements clés			
Date	Evénement	Référence	Résumé
07/12/2020	Publication du document de base non-législatif	C(2020)08386	
07/12/2020	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 1.0 mois		
16/12/2020	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
16/12/2020	Annonce en plénière de la saisine d'une commission jointe		
15/01/2021	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2020/2909(DEA)
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué
Nature de la procédure	Examen d'un acte délégué
	Complétant 2013/0025(COD)
Base juridique	Règlement du Parlement EP 59
État de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Dossier de la commission	CJ12/9/04810

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base non législatif	C(2020)08386	07/12/2020	